Le 16 février 1892, le pape Léon XIII publie l'encyclique « *Au milieu des sollicitudes* », en demandant aux catholiques français d'accepter la IIIe République, régime que l'Église combat depuis 1789. Ce geste symbolique illustre le cœur du paradoxe qui structure le vote catholique en France entre 1848 (année de l'instauration du suffrage universel masculin) et 2002 (année marquée par l'essor du FN avec Jean-Marie Le Pen accédant au second tour des élections présidentielles)

Il est important d'interroger le terme « vote catholique », qui n'est en réalité pas un vote homogène. On peut alors faire la distinction entre les « catholiques déclarés », qui représentent 95 % de la population française à la fin du XIX^{e} siècle, jusqu'à 50 % en 2002. On peut également distinguer les « pratiquants réguliers », qui sont, eux, une spécificité électorale nette, dont le vote est empreint de rapports différents aux autres citoyens, notamment avec des sujets sur la vie/la mort, l'attachement familial ou l'intime.

La variable religieuse est une des matrices majeures du comportement politique, qui est parfois plus prédictive que la classe sociale. Dans « *Classes, religion et comportement politique* » de Guy Michelat et Michel Simon, le niveau de socialisation au sein du milieu paroissial explique souvent la diversité électorale. On peut aussi remarquer que le poids du clergé est inégalement réparti en France, particulièrement dans l'Ouest où son poids est plus important dans des régions qui sont des bastions catholiques traditionnels comme la Bretagne ou encore la Vendée.

Nous nous poserons alors la question suivante : comment les catholiques, douteux du régime républicain, sont-ils devenus un électorat d'ancrage à droite, avant que la sécularisation et l'essor du Front National ne fissurent cette unité électorale ?

I. 1848 – 1905 : Un vote catholique évoluant de l'ordre conservateur à un affrontement républicain

A. 1848 – 1970 : Le suffrage universel orienté et un vote catholique pour l'ordre

- 10/11 décembre 1848 : Louis-Napoléon Bonaparte est élu à 74 %
- Représentant de l'alliance du Partie de l'ordre, des légitimistes et des orléanistes
- Revendications antirépublicanisme
- Premier scrutin au SUM direct, incluant toutes les classes sociales
- Électeurs catholiques orienté par le clergé vers l'ordre, vote en faveur de LNB
- LNB promet « ordre, autorité, religion » dans son message du 31 octobre 1849
- Ménage aussi l'Église avec la loi Falloux en 1850 : création d'écoles privées et droit d'enseigner pour les ecclésiastiques
- Vote catholique = vote d'adhésion à un pouvoir protecteur de l'église, orienté vers les candidats officiels de l'Empire

B. 1871 – 1889 : Victoire républicaine et un clivage gauche-droite qui s'instaure

- Assemblée de Bordeaux, élue en 1871, urgence guerre, franco-prussienne

- D'abord, domination conservatrice (430 sièges /638)
- 1876 : Bascule républicaine à la chambre, (360/530)
- 1879 : Bascule républicaine au Sénat (175/300)
- Suicide politique monarchiste avec le refus du drapeau tricolore par le comte de Chambord, prétendant au trône après la chute de LNB
- 1881–82 : lois Ferry, tournant institutionnel avec présence de la gauche au pouvoir ce qui réduit le poids de l'église
- 27 février 1880 : dissolution des congrégations catholiques qui dirigent les établissements scolaires, laïcisation
- 1877 : en pleine crise avec McMahon, Gambetta affiche clairement : « *le cléricalisme, voilà l'ennemi* », distinction cléricalisme (religieux mêlé au politique) au catholicisme simplement religieux

C. 1889 – 1905 : Tentative de ralliement et guerre au « péril clérical » d'Emile Combes
- 1890 : Premier appel au ralliement à la république par le cardinal Lavignerie mais échec avec fidélité catholique à la monarchie
- 1892 : encyclique de Léon XIII, deuxième appel du plus haut représentant catholique
- 1894 –1906 : affaire Dreyfus qui renforce la division catholique avec journal catholique antidreyfusard « La Croix », ralliement du VC à la droite nationaliste
- Emile Combes, président du conseil des ministres (Parti Radical)
- 1901 : loi sur les associations de Waldeck-Rousseau, entraine la fermeture de 3000 écoles religieuses sans autorisation formelle, dissolution de toutes les congrégations
- 1905 : séparation Église / État et fin du concordat : établit la liberté de culte et la neutralité de l'État sur la question religieuse (laïcité)

II. 1905 – 1981 : VC passant d'une exclusion à une intégration aux partis de droite

A. Période de l'entre-deux-guerres, une gauche catholique marginale
- 1919 : élection du Bloc National : retour de la droite au pouvoir
- 1924 : création du PDP – parti démocratique populaire – seul parti confessionnel de la IIIe République, mais ne rallie pas l'ensemble des catholiques
- 1926 : condamnation de l'action française de Maurras par Pie XI : affaiblissement du nationalisme catholique
- 1936 : Front populaire élu : catholicisme social avec une adhésion aussi à la philosophie d'Emmanuel Mounier, revue « Esprit » contre le totalitarisme
- 1940 : vote des pleins pouvoirs à Pétain : traumatisme moral pour l'Église, malgré une résistance de certaines figures chrétiennes (monseigneur Saliège : lettre pastorale en août 1942 dénonçant la persécution des juifs)

B. À la Libération : électorat catholique capté par le gaullisme
   - MRP – mouvement républicain populaire – premier parti de France, parti démocrate démocrate-chrétien qui rallie le VC dès 1945
   - Électorat qui bascule au RPF dès 1947, puis au gaullisme de 1958 à 1965
   - décret de 1949 : Vatican qui encadre fermement les fidèles : interdiction de soutenir / adhérer aux partis communistes (peine d'excommunication)
   - 1965 : concile de Vatican II : modernisation, ouverture au monde et au progrès : pluralité plus à gauche, syndicalisme chrétien (CFDT) et PSU
   - Années 1960/1980 : VC plus que la moyenne pour la droite traditionnelle

C. 1965 – 1981 : apogée du VC à droite, mais 1er signe de fissuration
   - VC majoritaire pour Pompidou, puis Giscard d'Estaing
   - Après 1965 : effondrement quantitatif de la pratique religieuse + crise morale
   - 1962 – 1981 : chute de 20 % de la pratique catholique : fragilise la matrice religieuse traditionnelle
   - 1968 : publication de l'encyclique « Humanae Vitae » sur la morale sexuelle : fracture ouverte entre l'enseignement catholique théorique et la pratique réelle

III. 1981 – 2002 : méfiance du FN par le VC et ancrage persistant à droite

A. 1881 – 1884 : électorat marqué à droite malgré une sécularisation
   - Alternance en 1981 : cohabitation avec la gauche au pouvoir
   - Présence de figures catholiques comme Jacques Delors, issu du catholicisme social à gauche mais VC qui persiste à droite

B. 1984 – 2002 : méfiance persistante du VC pour le FN
   - Proximité avec certaines valeurs qui n'implique pas nécessairement un alignement électoral au FN
   - VC pour le FN nettement inférieur par rapport au RPR ou à l'UDF :
     - VC pour le FN : 13 % en 1988 et 7 % en 1997 (législatives)
     - Vote des non-pratiquants pour le FN : 9,7 % en 1988 et 15 % en 1997
   - Parole de l'église qui pèse de moins en moins, effacement de la consigne du vote qui est de plus en plus individualisé

C. Choc du 21 avril 2002
   - Méfiance de l'extrême droite par le VC qui reste, à cette date, une exception dans la société

- Qualification de Jean-Marie Le Pen au second tour des présidentielles : choc et crise majeure républicaine
- VC qui n'existe pas en 2002 comme bloc monolithique ou orienté par l'Église mais choix sécularisé et individuel
- Pas de vote catholique intrinsèque mais on peut évoquer un vote des catholiques

Dès lors, le vote catholique entre 1848 et 2002 est une véritable métamorphose politique. Les catholiques sont d'abord un électorat farouchement opposé à la République naissante et à l'affrontement anticlérical au tournant du XIXe siècle. Le catholicisme politique est progressivement intégré au cœur de la droite au cours du XXe siècle, avec un électorat fort et uni malgré quelques ralliements à la gauche sociale.

La notion du vote catholique, reste toutefois limitée aux pratiquants réguliers, issus d'une plus importante socialisation religieuse que les catholiques déclarés, qui sont majoritairement représentés en France avant une diminution jusqu'à 53 % dans les années 1990 – 2000.

On peut néanmoins évoquer qu'après 2002, cette méfiance et de plus en plus faible avec une mutation sociologique dans les années 2010, qui entraîne une porosité entre le vote catholique et le FN aujourd'hui RN.